Profanations : les lieux de culte chrétiens sont les principaux visés…

09/07/2010 à 11h17

Dernièrement visé par ces actes de vandalisme, les lieux de cultes musulmans ne sont pas pour autant les cibles privilégiés des profanateurs. Selon des chiffres de la Miviludes, les cimetières et les lieux de confessions chrétiens représentent à eux seuls 90 à 95 % des théâtres de profanations.

Pis, les actes recensés laissent entrevoir une baisse de profanations dans les lieux de cultes musulmans et juifs. Ainsi, entre 2007 et 2009, les dégradations combinés relevés à ces endroits ont même reculé de 3,5%. “Il est clair que la loupe médiatique s’attarde plus régulièrement sur les actes perpétrés dans les cimetières et lieux de cultes juifs et musulmans” témoignait hier un enquêteur souhaitant conserver l’anonymat.

“Le ressenti est sans doute différent pour les lieux chrétiens, on va davantage parler d’actes à connotations sataniques. Ce sont des dérives que l’on connaît mal, et que l’on ne sait pas trop comment combattre. Pour les lieux juifs et musulmans, les profanations prennent un caractère raciste et antisémite, contre lequel il est plus simple de s’opposer”. Des actes qui peuvent être punis, par des peines allant jusqu’à 2 ans de prison et 30 000 euros d’amende.

“Des consignes de fermeté ont été transmises aux procureurs face à ces affaires” expliquait-on jeudi du côté de la Chancellerie, qui ajoutait l’installation de magistrats référents pour les délits de racisme et d’antisémitisme.

Métro

(Merci à Alap et Pierre 1er)